

Je fais suite à votre mail du 4 décembre dernier concernant l'expérimentation d'ouverture des vannes de crue sur le Loiret. Vous trouverez ci-dessous les dernières réponses à votre sollicitation.

### **Teneur de l'expérimentation**

Ouverture des vannes de crue du **8 janvier 2020** au **31 mars 2020** selon les modalités suivantes :

- **Bassin de Saint-Samson**
  - Ouverture totale des vannes de décharge des moulins
  - Ouverture des vannes de crue du sentier des Près afin de maintenir une ligne d'eau de 10 cm sur le radier du Moulin de Saint-Samson ( $\pm 2$  cm) soit 90.07 mIGN69 ( $\pm 2$  cm)
- **Bassin de Saint-Julien**
  - Ouverture des vannes des moulins et des vannes de crue de la Fontaine de manière à conserver une alimentation des bassins du Bac et des Tacreniers depuis le bassin de Saint-Julien
- **Bassin des Tacreniers**
  - Ouverture de la vanne de crue du sentier des Tacreniers afin de maintenir une ligne d'eau de 20 cm sur le radier du Moulin des Tacreniers ( $\pm 2$  cm) soit 88,57 mNGF ( $\pm 2$  cm)

### **Suivi de l'expérimentation**

- **Mesure des Matières En Suspensions (MES)**
  - ***Pilotage***
    - Prélèvement assuré par la DDT avec accompagnement ASRL/SAGE si souhaité
    - Analyse des prélèvements assurée par Eurofins
  - ***Modalités***
    - Localisation :
      - En aval du Pont Cotelle
      - En amont immédiat des vannes de crue du sentier des Près
      - En aval du Moulin de Saint-Santin
    - Fréquence : 1 analyse par semaine selon le calendrier suivant :
      -
- **Mesure de la bathymétrie, des vitesses et du débit**
  - ***Pilotage***
    - Mesures assurées par la DREAL et analyse assurée par la DREAL et la DDT
  - ***Modalités***
    - Période : du 01/01/2019 au 30/04/2020
    - Calendrier: Mesure au moment de l'ouverture le 8/01 par la DREAL Centre, plus une mesure éventuelle pendant la période d'ouverture en fonction des disponibilités de la DREAL
    - Localisation selon les mesures réalisées auparavant par l'ASRL
- **Suivi de l'évolution paysagère par caméra**
  - ***Pilotage***
    - Mesures et analyse assurées par la DDT
  - ***Modalités***
    - Localisation : Bassin de Saint-Samson
    - Période : du 18/12/2019 au 30/04/2020

Vous souhaitant bonne réception de ces informations,

**Cordialement,**

Jean-Christophe MARTIN

Chargé de mission gestion et protection des milieux aquatiques

Service Eau, Environnement et Forêt

DDT du Loiret

131, Rue du Faubourg Bannier - 45042 ORLEANS CEDEX 1

Courriel : [jean-christophe.martin@loiret.gouv.fr](mailto:jean-christophe.martin@loiret.gouv.fr)

Tel : 02 38 52 47 44